



## COMMUNIQUE

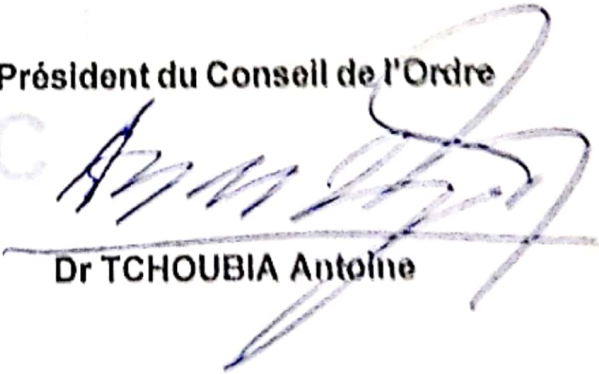
Le Président du Conseil de l'Ordre National des Vétérinaires du Cameroun (ONVC) porte à la connaissance des consœurs et confrères qu'au cours de la session ordinaire du Conseil de l'Ordre tenue à Yaoundé le 06 février 2021, il a été proposé et soumis pour approbation au Ministre de tutelle, conformément à la réglementation en vigueur, l'organisation d'une Assemblée Générale Elective (AGE) par scrutin de listes les 23 et 24 avril 2021, avec comme préalable la publication de la liste du corps électoral.

Y faisant suite, le Ministre de tutelle a émis un avis défavorable au motif qu'en raison de la résurgence de la pandémie à covid-19 dans notre pays, l'organisation des réunions regroupant plus de cinquante (50) personnes est jusqu'à nouvel ordre suspendue.

Confraternelle considération.

Yaoundé, le 24 mars 2021

Le Président du Conseil de l'Ordre

  
Dr TCHOUBIA Antoine

